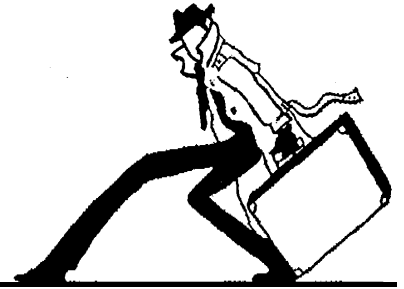


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

La démocratie contre la Françafrique

Malgré de très fortes contraintes (comme le redoublement de cynisme politique, économique et financier des grandes puissances) et d'immenses difficultés intérieures, les peuples sous la botte des dictatures françafricaines ne cessent de faire savoir, d'une façon ou d'une autre, leur aspiration à la démocratie. Ils veulent des dirigeants légitimes, et non ceux que Paris a choisis pour eux.

Au Togo, ce qui n'est pas un mince exploit, la vraie opposition a su se choisir un candidat unique, Emmanuel Bob Akitani, le vainqueur réel de la présidentielle de 2003. Le pouvoir en place présente Faure Gnassingbé, le fils du dictateur, et dispose en principe toutes les possibilités administratives et militaires d'une fraude gigantesque – une perspective sur laquelle ferment les yeux l'Union européenne et l'instance politique ouest-africaine, la CEDEAO, "travaillées" par la diplomatie française. Mais le peuple togolais sait que, s'il obtient un tout petit minimum de contrôle du processus électoral, le raz-de-marée anti-dictatorial submergera la part de fraude inéluctable. Tout l'enjeu consiste donc, pour les amis du Togo, à aider les démocrates de ce pays à maintenir assez de failles dans le verrouillage du scrutin. Le clan Eyadéma n'aurait alors plus d'autre choix que d'accepter un vote de rejet massif du régime, ou casser ce résultat en se trouvant confronté à un déficit abyssal de légitimité.

En Centrafrique, la victoire du général putschiste François Bozizé était, disait-on, programmée d'avance dès le premier tour du scrutin présidentiel (le 13 mars). À l'heure où nous bouclons, il semble bien que les résultats du vote conduisent vers un second tour indécis. L'électorat centrafricain aura résisté à ses programmeurs.

Sommaire :	
<i>Salves</i>	p. 1
<i>Ils ont dit</i>	p. 8
<i>À fleur de presse</i>	p. 10
<i>Lire</i>	p. 12

Au Tchad, les aléas croissants de la santé du dictateur Déby plongent le pays dans une incertitude qui accroît les marges d'arbitraire des forces miliciennes du régime. Le chaos qui se dessine peut conduire au pire. Mais l'Union africaine aura du mal à ignorer le précédent togolais si un coup d'État militaire devait afficher de manière trop voyante l'auto-prolongation de ce régime totalement discrédité. Il y aura peut-être un peu d'espace pour les partisans d'un scrutin présidentiel sous contrôle international.

À Djibouti, les intérêts stratégiques français, américains et européens sont pour le moment trop forts. Le 8 avril, ils laisseront Ismaël Omar Guelleh renouveler par un scrutin présidentiel truqué son bail de geôlier d'un pays livré aux armées étrangères. L'opposition djiboutienne a choisi de boycotter ce scrutin : c'est un choix difficile, mais qui peut préserver son honorabilité, et donc ménager l'avenir.

Si l'on ajoute la forte mobilisation du peuple du grand Congo (Kinshasa) en faveur d'une sortie par le haut des tourments post-mobutiens, c'est-à-dire des élections en 2005 sous haute surveillance internationale, il faut constater que l'aspiration à la légitimité politique n'a pas cessé de remuer l'Afrique.

François-Xavier Verschave

SALVES

La Françafrique soutient Faure très fort pour les présidentielles au Togo

S'il ne tenait qu'à la Françafrique où l'on trouve incongrues des élections transparentes, Faure Gnassingbé (ou Baby Gnass) serait proclamé président du Togo lors des présidentielles du 24 avril prochain. Il représente à ses yeux le bon cheval à placer « gagnant », comme son père le fut trente-huit ans durant de pouvoir sans partage. La tête pensante de la Françafrique, Jacques Chirac, et sa cour savent que ces élections ne sont pas gagnées d'avance et qu'il serait extrêmement difficile de les piper comme en 1998 et 2003 sans faire implorer un

pays déjà exsangue qui n'a d'autres ressources probantes à vendre que sa stabilité tonton-macoutisée. Depuis la crise ivoirienne, ne sert-il pas de base-arrière sécurisée à une France en train d'être chassée du pays-vitrine-de-la-France-en-Afrique ?

La machine à frauder se met progressivement en place, utilisant les vieilles recettes éprouvées : précipiter la date du scrutin (ce qui est fait, mais reste à la tenir) ; tripatouiller tout le processus électoral : découpage, listes, cartes, bourrage des urnes, vote des morts et des bêtes sauvages, falsification des procès-verbaux, inversion des résultats,

etc. Des vassaux françafricains voisins tels que Blaise Compaoré du Burkina Faso, Mathieu Kérékou du Bénin et John Kufuor du Ghana, qui fait des pieds et des mains pour rentrer dans le club françafricain, sont caressés dans le sens du poil pour fournir des contingents d'électeurs ambulants le jour du scrutin. Ce trio de trissotins s'était déjà signalé par son silence abyssal lors du coup d'État militaire du 5 février qui catapulte Baby Gnass dans le fauteuil tout chaud de son père. Mieux, John Kufuor envoya son ambassadeur à la prestation de serment du fiston, le Caméléon béninois se fit le cerbère de Fambaré Natchaba,



président de l'Assemblée nationale, à qui revenait constitutionnellement le pouvoir intérimaire, tandis que le beau Blaise du Faso n'hésita pas à dénoncer les sanctions prises le 19 février par la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) pour contraindre Baby Gnass à la démission.

Ce n'est pas un hasard si la CEDEAO se précipita pour suspendre les sanctions qu'elle venait à peine de prendre, estimant la démission de Baby Gnass suffisante. C'est ici que la fraternité maçonnique (notamment dans sa branche la plus affairiste et mafieuse, la Grande Loge Nationale de Française – GLNF – qui cherche à évincer le Grand Orient de France en Afrique et à laquelle émargent la plupart des dirigeants françafricains de la CEDEAO), est actionnée pour que le « frère » Baby Gnass l'emporte le 24 avril. Le « Monsieur Afrique » de la GLNF mobilise comme un beau diable ses troupes sur le terrain, car est en jeu le sort du produit des trafics d'armement, de la drogue, des diamants du sang, du PMU, des valises de billets CFA baladeuses entre les caisses des partis politiques français et les paradis fiscaux. Et le grand Faure est bien placé pour connaître tous les arcanes de ce trafic.

Le majordome de la Françafrique, Jacques Chirac, supervise du haut de sa myopie toutes ces manœuvres de la crise successorale avec son « Monsieur Afrique principal », de Bonnacorse de la bonne graine, et son « Monsieur Afrique adjoint », Xavier Darcos, ministre de la Coopération. Des coups de fil, des fax, des messages électroniques sont échangés de part et d'autre pour peaufiner l'issue du 24 avril.

La fragilité militaro-sécuritaire de Baby Gnass, qui a le tort de ne pas être un militaire, est-elle son tendon d'Achille ? Le lieutenant-colonel Benoît, responsable de la DGSE (Direction générale des services extérieurs) à l'ambassade de France à Lomé, est chargé de débaucher à coups de milliards de francs CFA à Ouagadougou, où il s'est réfugié après sa disgrâce, l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre, le lieutenant-colonel Kouma Biténiwé. Celui-ci a été la cheville ouvrière de la terreur et de la violence extrême que le Togo a connues dans les années 1990, qui ont permis au général Eyadéma de retrouver la plénitude des pouvoirs dont la Conférence nationale l'avait dépouillé en août 1991. Craint et respecté au sein d'une armée monoethnique, mais parcourue de vents et de courants contraires, il est l'un des rares officiers supérieurs à rallier encore les suffrages des hommes de rang livrés à eux-mêmes dont il aimait défendre les intérêts corporatistes légitimes. Sa capacité de nuisance étant pour cela

énorme, il convient de le neutraliser en le mettant au service du fils de son ancien patron. Mais le Kouma Biténiwé fait pour le moment de la résistance, au grand désespoir de la Françafrique. Il a le culot de demander l'amnistie pour lui-même et pour ses hommes, déserteurs ou embastillés depuis des lustres pour « tentative de coup d'État ».

Dans la plus grande discrétion, le majordome de la Françafrique a reçu trois des généraux putschistes togolais à l'Élysée afin qu'ils se préparent à faire leur « boulot » une fois les résultats proclamés, étant entendu que le parrain se débrouillera pour apporter sa caution anticipée aux résultats du scrutin. La visite de Baby Gnass est programmée à Paris dans les semaines à venir où des publi-reportages et des encarts dans les journaux bien ficelés attendent de lui être consacrés. Malgré sa démission, c'est Baby Gnass qui est le président de fait du Togo, reléguant à la cave le président intérimaire, Abass Bonfoh. À Libreville, à Tripoli, à Ouagadougou, à Cotonou, etc. les honneurs dus un chef d'État lui sont rendus.

Dans le même temps, l'on assiste au retour au bercail d'exilés forcés ou volontaires, la plupart du temps d'anciens militaires décidés à se mettre au service de Faure considéré comme le futur « Homme fort » du Togo. La Françafrique est décidée à passer en force pour imposer Faure, même au prix de massacres si cela est nécessaire, en espérant que la « communauté internationale » ne bronchera pas trop pour quelques têtes de nègres, tués pour maintenir « la paix, l'ordre et la sécurité » dans ce petit pays où ne se joue point le sort de l'humanité. Quelques organisations humanitaires et associations de défense des droits de l'Homme crieront au scandale, mais leurs voix ne pèseront pas plus lourd que celle de la Françafrique éternelle qui a accumulé beaucoup de savoir-faire en la matière.

Celle-ci commence pourtant à avoir de sérieux doutes depuis que l'opposition a sorti de son chapeau son candidat unique, d'autant que le clan au pouvoir est loin d'être soudé : une partie de l'armée traîne les pieds à suivre le fiston en attendant la nuit des longs couteaux, la famille est à hue et à dia autour du coffre-fort familial : les ayants-droit, aussi nombreux que les étoiles dans le ciel (les demi-frères, les demi-sœurs, les belles-mères, les belles-sœurs, les cousins-cousines, les oncles-tantes, les collatéraux-collatérales connus-inconnus, etc.) veulent se partager le butin avant les élections. Se regardant en chiens de faïence, ils ne veulent pas que Faure confonde sa part avec la leur dans le gouffre d'une campagne électorale dont l'issue n'est pas rassurante.

Peut-être le parrain de la Françafrique sera-t-il obligé d'intervenir dans cette haute politique distributive où sa part risque d'être siphonnée par des rapaces incontrôlés ? Mais avec lui il faut s'attendre à tout, même à la sottise cynique aussi énorme que le ciel qui vous laisse bouche bée. [Comi M. Toulabor, Directeur de recherche au CEAN-Sciences Po Bordeaux]

Candidature saugrenue

Après avoir annoncé qu'il serait candidat à l'élection présidentielle au Togo, Kofi Yamgnane y a renoncé (AFP, 23/03) et il s'est rallié à la candidature unique de l'opposition. C'est la sagesse même. Rappelons que Kofi Yamgnane a fait une carrière politique en France, au Parti socialiste, abandonnant le Togo pendant trente ans à la dictature de l'ex-sergent de l'armée française Eyadéma, devenu maréchal-président. Jamais en effet cet homme public ne s'est opposé publiquement, en paroles ou en actes, à la dictature d'Eyadéma, soutenue par les hommes politiques français de tous bords, de Chirac à Rocard, alors qu'elle subsistait grâce à la violence et aux trucages électoraux.

Rien dans sa carrière, au demeurant respectable, au service de ses électeurs français, ne le prédestinait donc à devenir, pour le Togo, un homme providentiel. Quelques malheureuses déclarations, où il mettait sur le même plan Faure Gnassingbé, rejeton d'Eyadéma, mis aux commandes par son père, et Gilchrist Olympio, fils du président Sylvanus Olympio assassiné par Eyadéma, opposant courageux à la dictature de ce dernier, ont achevé de déconsidérer sa démarche. Mais il n'est pas trop tard, bien sûr, pour qu'il serve de toute son influence le processus démocratique au Togo. [Odile Tobner]

Feu vert européen à la dictature

L'Union européenne s'est engagée à favoriser la démocratie et l'État de droit dans les pays du Sud avec lesquels elle coopère. L'un des moyens les plus simples est d'envoyer des observateurs aux élections pour dissuader la reconduction frauduleuse des dictatures. Or ce geste élémentaire pose un problème à l'UE : que faire si, malgré cette présence d'observateurs, la fraude a quand même lieu ? Il faudrait en tirer les conséquences et couper les ponts avec le régime en question, pour ne pas cautionner la tyrannie... Un comportement trop courageux, et qui déplairait souvent à la France, premier contributeur de l'aide européenne.



Alors, l'habitude commence à se prendre de ne plus envoyer d'observateurs, pour ne plus avoir de tels cas de conscience... C'est la raison, avouée dans les couloirs bruxellois, du non-envoi d'observateurs pour les élections centrafricaines. Pour le scrutin togolais, l'UE a pu prétexter du manque de temps... Ainsi, si la dictature s'installe ou se perpétue à **Bangui** et à **Lomé**, les entreprises et les magouilles françaises pourront quand même émerger à l'aide publique européenne. [FXV]

Cabinda oublié

Annexé et occupé militairement en 1975 par l'Angola (dont il est séparé de plus de 30 km par le débouché sur l'Atlantique du Congo-Kinshasa et du fleuve Congo), victime des calculs stratégiques des grandes puissances et d'une surabondance de pétrole, le Cabinda continue d'être martyrisé par les troupes angolaises dans l'indifférence criminelle de la communauté internationale. Un peu comme la Tchétchénie.

À la façon des milices et soldatesques de l'ami Sassou, que l'Angola a remis en

selle au Congo-Brazzaville voisin, l'armée occupante n'hésite pas à massacrer les populations de l'intérieur du pays par des offensives à l'arme lourde ou les raids d'hélicoptères d'assaut. Selon le Comité d'action et d'aide aux réfugiés du Cabinda (CAARC), quatre femmes, soupçonnées d'être les épouses d'éléments du FLEC (Front de libération de l'enclave du Cabinda), ont été enlevées le 29 décembre 2004, violées et torturées. Prises en otage, « enfermées dans les camps militaires où elles subissent des rapports sexuels forcés, elles servent de "boucliers humains" dans les patrouilles de l'armée à la recherche des campements du FLEC » (communiqué du CAARC, mbandurefugies@yahoo.fr).

Pendant ce temps, le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) fait pression sur les réfugiés cabindais du Congo-B pour qu'ils rentrent au pays – alors que beaucoup des rapatriés de 2001 ont été victimes des opérations de « nettoyage » ultérieures. Sassou dans le Pool, Dos Santos au Cabinda : même combat ! [FXV]

Soutien à Dobian Assingar, Président d'honneur de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme

Le président d'honneur de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), Dobian Assingar, a critiqué la gestion des revenus pétroliers au Tchad sur RFI le 2 mars dernier¹. En conséquence, Pascal Yoadimnaji, Premier ministre tchadien, a demandé au Collectif des Associations des droits de l'Homme [tchadiennes] (ADH) de démettre M. Assingar de ses fonctions de représentant de l'ADH au sein du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (CCSRP). Le gouvernement tchadien n'a aucun titre pour exercer de telles pressions sur le Collectif, mais les membres de celui-ci s'inquiètent pour la sécurité de celui qui, ayant osé s'exprimer, est ainsi visé.

On ne saurait assez rendre hommage au courage de ceux qui, sous une dictature, résistent aussi bien à l'oppression qu'à l'envie de baisser les bras. L'un d'entre eux se nomme précisément Dobian Assingar : depuis des années, ce dernier, en dépit de multiples menaces, ne cède pas un millimètre de terrain au régime d'Idriss Déby, qui détruit le Tchad, et qui bénéficie du soutien de la politique africaine de la France dans cette sinistre besogne.

Il serait illusoire d'attendre la moindre manifestation des autorités françaises en faveur des objectifs du Collectif ADH, qu'il

Communiqué de la société civile relative aux naufrages des bateaux entre Anjouan et Mayotte

Non, les Comoriens ne sont pas des "clandestins" chez eux

Communiqué du *Collectif pour l'abrogation du Visa Balladur*¹, le 25/03

Les COMORES sont en deuil. Le lundi 7 mars 2005, une embarcation de fortune (kwasakwasa), avec à bord 43 passagers, a quitté Anjouan (Ndzuwani) dans l'après-midi à destination de Mayotte (Maoré). Près des côtes maoraises, une patrouille de l'armée française prend en chasse le kwasakwasa. Voulant fuir une embarcation de la gendarmerie française, le kwasakwasa chavire. Bilan : 32 morts et disparus. Seuls 7 rescapés et 4 corps retrouvés, sont "rapatriés" à Anjouan (Ndzuwani). La responsabilité des "gardes côtes" français qui seraient à l'origine de ce drame est à établir. Le crime de non-assistance à personnes en danger n'est pas à écarter.

C'est un carnage de plus dans cette partie des eaux comoriennes (la distance séparant Mayotte d'Anjouan ne dépasse pas 75 km) devenues au fil du temps un véritable cimetière pour les Comoriens qui osent braver les barrières du "visa Balladur" imposé aux Comoriens des trois îles de l'archipel (Anjouan, Mohéli et Grande-Comore) pour entrer à Mayotte, cette île comorienne sous occupation française depuis 1975, année de l'accession du pays à l'indépendance. Dans cette région de l'Océan Indien occidental, ce n'est pas le Tsunami qui tue, mais une variante du mur de Berlin "construit" par notre ancienne puissance coloniale et qui tue plusieurs milliers de concitoyens comoriens depuis dix ans.

Ces drames à répétition sont le résultat d'une violation flagrante du droit international par la République française qui, par des simulacres de référendums, s'est maintenue illégalement en territoire comorien de Mayotte. En effet, une vingtaine de résolutions des Nations unies condamnent la présence française à Mayotte. Mais au mépris du droit international et du peuple comorien, la France refuse systématiquement depuis trente ans de se soumettre aux exigences de la communauté internationale. Voici ce que stipule une de ces résolutions de l'ONU (n°31/4 du 21/10/76), qui :

« 1- condamne les référendums du 8 février et du 11 avril 1976 organisés dans l'île comorienne de Mayotte par le gouvernement français et les considère comme nuls et non avenue, et rejette :

a) toute autre forme de référendum ou consultation qui pourrait être organisée ultérieurement en territoire comorien de Mayotte.

b) toute législation étrangère tendant à légaliser une quelconque présence coloniale française en territoire comorien de Mayotte.

2- condamne énergiquement la présence française à Mayotte qui constitue une violation de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République indépendante des Comores ».

Selon la presse locale et les organisations humanitaires de la sous-région, les victimes de ces naufrages se comptent désormais en milliers (entre 3 000 et 4 000 victimes).

La circulation des personnes et des biens à l'intérieur des îles Comores est compromise par ce visa. Ce droit élémentaire inscrit dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen – « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien et de revenir dans son pays » (Art. 13 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies) – est privé au peuple comorien par la République française qui s'est arrogée le droit de réglementer la circulation des Comoriens à l'intérieur de leur pays. Qui est le Français qui trouverait normal qu'un gouvernement étranger exige un visa à un Marseillais qui souhaite se rendre en Corse ? Inimaginable scénario ! C'est pourtant ce que la France impose aux Comoriens.

Ce visa français transforme de fait, les Comoriens en "clandestins" chez eux. C'est inacceptable ! Non, les Comoriens ne sont pas des clandestins chez eux.

Pour toutes ces raisons, les signataires exigent :

- l'ouverture d'une enquête judiciaire pour identifier et juger les coupables de ce drame ;
- l'abrogation inconditionnelle du visa Balladur, et permettre ainsi la circulation des biens et des personnes à l'intérieur de l'archipel ;
- le respect des résolutions des Nations unies par la France ;

1. Constitué à cette occasion par la DIASCOM, SOS Démocratie Comores, l'ACDH (Association Comorienne des Droits de l'Homme), la GAC (Guilde des Artistes Comoriens), le GRITAC (Groupe de Réflexion pour l'Intégrité Territoriale de l'Archipel des Comores), Survie.



s'agisse de la gestion pétrolière ou de l'organisation d'élections enfin transparentes, susceptibles de mettre fin au règne du dictateur – une priorité pour les ADH.

Sachez, Monsieur Assingar, que notre position est tout autre. Vous pouvez compter sur notre soutien. Soyez assuré de notre admiration et de notre respect, pour vous et pour tous ceux qui mènent avec vous un si difficile combat. Notre pays s'est couvert de honte, au mois de mai 2004, lorsque le ministre français délégué à la Coopération, Xavier Darcos, a salué l'adoption par l'Assemblée nationale tchadienne d'un projet de révision constitutionnelle destinée à permettre au dictateur de briguer un nouveau mandat présidentiel. Vous avez alors critiqué cet avis officiel français (vous aviez, ô combien, raison !) et vous êtes vu aussitôt refuser le renouvellement de votre visa d'entrée en France². Nous n'aurons de cesse que de laver cette honte, et cet affront. [Sharon Courtoux]

1. M. Assingar a estimé que la loi portant gestion des revenus pétroliers (loi n° 001/PR/99) est discriminatoire car elle ne concerne que trois champs pétroliers (Komé, Miandoum et Bolobo), laissant donc libre cours aux autorités pour agir à leur guise ailleurs. Quand on sait que le Tchad est une dictature militaro-mafieuse, on prend conscience de la signification des déclarations du militant des droits de l'Homme : l'or noir provenant des champs non concernés par la loi ne sera soumis à aucun contrôle.

2. Depuis lors, M. Assingar a pu renouveler ce visa, mais pour une période inférieure à un an, la durée dont il bénéficiait auparavant.

Survie a apporté son soutien à la pétition lancée par l'association djiboutienne République et Développement, ainsi que Mohamed Habib Boko et Abdourahman Waberi

pour boycotter la mascarade électorale du 8 avril 2005 à Djibouti

« Nous soussignés, citoyennes et citoyens de la République de Djibouti, artistes, intellectuels, membres de la société civile, apportons notre soutien à l'appel au boycott des élections présidentielles d'avril 2005 préconisé par l'opposition djiboutienne.

Les dernières élections nationales ont dévoilé le détournement massif des choix des urnes, et aucune garantie d'élections honnêtes n'a été mise en place depuis lors.

C'est pourquoi nous appelons le peuple djiboutien à se joindre à cet appel pour dénoncer la farce électorale du 8 avril prochain, qui ne vise qu'à légitimer une nouvelle défaite de la démocratie.

Nous considérons que toute forme de participation au processus électoral n'aurait d'autre signification que d'entériner le viol de l'État de droit, et nous refusons que le choix du peuple soit une fois de plus bafoué. »

Contact : <http://www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=915>

Le choix du boycott est toujours une décision difficile à prendre pour une opposition démocratique. Mais quand celle-ci est assurée qu'une participation la transformerait en faire-valoir d'un jeu politique complètement truqué, c'est un choix qui peut être le meilleur (ou le moins pire). Survie se fie en cela à l'appréciation de ceux qui, sur place, combattent sans faiblir une dictature mafieuse.

Si Dieu et le GSPC n'existaient pas, Jean-Louis Bruguière les inventerait

« *Tout le monde est conscient de la nécessité de coordonner les efforts [afin] d'assurer un contrôle efficace de l'activité de ces groupes au Sahel [...]. Cette région est extrêmement difficile et ses pays ont besoin de gros moyens, surtout que le GSPC possède de gros moyens militaires [...]. Cette organisation terroriste a des liens dans des pays du Sahel et la France est en train de suivre les développements dans la région qui constituent les centres d'intérêt des grands pays comme les États-Unis d'Amérique.* » C'est par ces termes doctes dans le journal *El-Khabar* (10/03) que Jean-Louis Bruguière justifie la campagne de néocolonisation entreprise par les puissances occidentales dans cet espace sahélo-saharien qui abrite des gisements insondables de pétrole.

Une semaine après jour pour jour, c'est cette fois via *Le Quotidien d'Oran* (17/03) que Jean-Louis Bruguière intervient : « *Maintenant que le GIA a disparu, c'est le GSPC qui a rejoint momentanément [sic !] Al-Qaïda qui nous inquiète particulièrement dans la région du Sahel* », avant de proclamer « s'intéresser à toute la mouvance islamiste maghrébine, pas particulièrement algérienne, du GICM marocain au FIT tunisien jusqu'au JIGM libyen : " *Tout ce qui se passe dans cette région nous intéresse au plus haut point car la France est impliquée dans cette sous-région [...]. Le risque, ce sont des groupes sahéliens, labellisés par le GSPC, qui sont susceptibles de passer à l'action.*" »

La qualité de tous ces propos est à mesurer à l'aune d'une autre sortie de ce juge « anti-terroriste » hors norme : « *Nous avons stoppé, fin 2002, une tentative d'attentat majeur qui affectait probablement le métro parisien, [et] d'autres cibles, avec une arme chimique nouvelle. [...] Si nous n'avions pas réussi à agir et à démonter ce réseau – donc, c'était en décembre 2002 –, je pense qu'il y aurait eu, en France, plus de morts qu'à Madrid.* » (*Le Canard enchaîné*, 06/10/2004)

Au journaliste de l'agence Reuters qui veut en savoir plus, Bruguière bafouille :

« *Oui, oui, c'est quelque chose qui n'est pas très connu* » (ibidem). Le lendemain, l'« info » sensationnelle est répercutée dans les radios, *Le Monde*, *Le Figaro* qui écrit : « Un attentat contre le métro parisien déjoué en 2002 » et dans *Paris Match* pour qui « Al-Zarkaoui projetait un attentat chimique dans le métro parisien. » (*Paris Match*, 30/09/2004)

Bien sûr, aucune réelle tentative d'attentat majeur dans le métro, mais une invention du juge Bruguière, de la pure intox pour cultiver la peur, pourquoi pas la haine du Maghrébin. Renseignement pris par nos confrères du *Canard enchaîné*, la Direction générale de la police nationale (DGPN) s'avoue « plutôt embarrassée. On ne fait pas de commentaires sur cette déclaration de M. Bruguière. Il dit ce qu'il veut, il est libre de ses propos. » Quant à Bruguière, il leur fait savoir qu'il « ne répond jamais aux questions des journalistes »...

Conclusion : les journalistes d'*El-Khabar* et du *Quotidien d'Oran* ont sans doute parlé à un fantôme, qui leur aurait parlé des erratiques menaces du GSPC, créé par le régime algérien pour justifier aux yeux du monde la livraison des richesses de l'Algérie aux intérêts étrangers. [Lounis Aggoun]

Le Quai d'Orsay, filière d'immigration clandestine

Depuis la rentrée scolaire 2004-2005, l'école algérienne est sur la brèche. Salaires impayés des enseignants, bibliothèques sans livres, conditions sociales indignes, éducation au rabais... les motifs de protestation sont pléthore. La démocratie est aussi au cœur des revendications : un rapport d'un syndicat autonome stigmatise « le quadrillage politique de la communauté universitaire pour briser tout mouvement de contestation [...], la gestion et la répartition de la rente sous forme d'heures complémentaires, de stages de formation à l'étranger, de congrès scientifiques », etc. (*Le Quotidien d'Oran*, 07/02).

En décembre, un étudiant est arrêté par les forces de l'ordre. Le sit-in organisé pour réclamer sa libération est violemment réprimé. Passages à tabac, exclusions, arrestations et peines de prison se multiplient. Les syndicats étudiants sont persécutés, mais les étudiants tiennent bon et la contestation dure deux mois, s'étendant à toutes les universités. Ce foyer de révolte inquiète le pouvoir, car la population algérienne est au bord de l'explosion ; une étincelle mal négociée et c'en serait fini du régime. Cependant, comme chaque fois que la dictature algérienne est menacée,



la France est là pour la tirer d'affaire...

Tandis que le ministère de l'Enseignement supérieur algérien promet une prime de « 100 000 dinars pour chaque thèse soutenue dans les délais » et à « tout professeur et maître de conférence [...] un congé scientifique [...] auprès d'une grande université étrangère [...] où ils] conserveront le traitement au niveau des établissements d'origine et disposeront en plus d'une prime mensuelle [...] de 1 400 [à] 1 700 dollars mensuels » (*El-Watan*, 24/01), l'ambassadeur de France à Alger, Hubert Collin de Verdière, surenchérit : il offre d'accueillir ces migrants... en France, et de dépêcher des professeurs français en Algérie pour « la formation des élites de ce pays ». « Une nouvelle réjouissante [mais] le nombre [annoncé de 600 professeurs français est] modeste », s'exclamait *El-Watan* (02/10/2004). « Même pour une colonisation restreinte », aurait pu conclure Bugeaud.

Pour mémoire, c'est notamment par ce procédé que des centaines de milliers d'enseignants, de chercheurs, de médecins, de chirurgiens de qualité ont fui l'Algérie. Selon le ministre de la Coopération Xavier Darcos, 214 000 d'entre eux exercent dans des établissements d'enseignement supérieur en Europe et aux USA. Combien sont-ils, par ailleurs, à vivre de petits boulots indignes, dans la clandestinité ? De même, pour contrer le boycott de l'« année de l'Algérie en France » en 2003, l'on a offert aux petits artisans kabyles un visa et une allocation en devises pour les inciter à se rendre en France. Rares sont ceux qui sont repartis à l'issue de la visite. Mais que valent quelques milliers d'immigrants clandestins lorsque l'enjeu est le maintien au pouvoir d'un régime assassin « ami », source intarissable de prébendes ?

Conséquence de cette « politique » universitaire : en Algérie, la dynamique citoyenne est enrayée... Mais ses prolongements auront aussi des effets désastreux en France. On se souvient que, au prétexte de menace terroriste, Reporters sans frontières avait invité les rédactions françaises à « offrir asile à un journaliste algérien », faisant d'elles à la longue des relais de la propagande des généraux. On devine facilement que le réseau Belkheir, au cœur de la junte algérienne, profitera de cette migration pour infiltrer ses supplétifs et on ne sait que trop les dégâts dont ils sont capables dans le milieu de l'Éducation en France – piégé entre « voile politique » et « casseurs » de manifs. Car ces détachements fort bien rémunérés iront majoritairement à des enseignants algériens privilégiés, cooptés par le pouvoir.

Encore une fois, cette « générosité » française n'est qu'un écran de fumée pour voiler une campagne de dépossession à grande échelle. On ne consent, par « humanité », un sou troué à ce peuple qu'une fois mis en lieu sûr les bénéfiques colossaux qu'offre aux sociétés étrangères l'économie de prédation algérienne. Le gouvernement algérien prépare une loi destinée à céder à ces sociétés 100 % des gisements d'hydrocarbures qu'elles exploitent, au lieu des 49 % actuels, qui leur permettent déjà de dégager des marges pharaoniques ! Mais qu'importe puisque, lorsque « les élites » algériennes formées par la France commenceront à comprendre que leur pays est livré à un dépeçage abject, la filière d'immigration clandestine du Quai d'Orsay pourra offrir une porte de sortie aux plus dociles d'entre elles... [LA]

Saga Khalifa

Ambiance au tribunal. La juge d'instruction de Nanterre, Isabelle Prévost-Desprez, qui avait jusque là en charge, pour la partie française de l'affaire, le lourd dossier du scandale Khalifa, vient opportunément d'être promue vice-présidente du tribunal de Nanterre et a officiellement abandonné le dossier. Selon le journal *Le Parisien*, la chambre d'instruction de Versailles aurait été saisie d'une demande d'annulation de la part d'un groupe d'avocats.

Il faut dire qu'outre les deux « monstres sacrés » du cinéma français Catherine Deneuve et Gérard Depardieu¹, la police a découvert que bien d'autres personnalités politiques, du showbiz, du cinéma et de la télévision auraient bénéficié des largesses payées en liquide par Abdelmoumène Khalifa. Citons en vrac et dans le désordre, toujours selon *Le Parisien* : Jack Lang, Béatrice Dalle, Adriana Karembeu, Patrick Bruel, Anthony Delon, Fiona Gelin, Sophie Favier, Alexandra Bronkers, Bernard Montiel, Dolorès Chaplin (petite fille de Charlie)... Même si la plupart reconnaissent avoir participé soit à des matchs de foot, soit à des soirées organisés par l'homme d'affaires algérien, certains nient avoir reçu de l'argent pour leur « prestation ».

Rappelons que la faillite du groupe Khalifa a coûté, selon les estimations, entre 1,5 milliard et 7 milliards de dollars au Trésor algérien, alors que le peuple est à genoux et qu'il peine à survivre. [Antoine Lecanuf]

1. Voir salve *Les Temps qui changent* in *Billets* n° 133, 02/2005.

Imbroglia sous les décombres (VII) :

Ituri, qui a (re)mis le feu au poudre ?

« **Tout a commencé le dimanche 12 décembre 2004** », écrit un correspondant de Bunia à ARPI-France¹ début mars. Et de raconter que ce jour là, des amis lendu rendent visite à Ferdinand, de l'ethnie hema, en principe dans le cadre des efforts devant amener à une cohabitation pacifique entre les deux groupes. Ils boivent ensemble une boisson locale préparée par l'épouse de Ferdinand, pour laquelle celle-ci demande d'être rétribuée. La visite se termine par l'assassinat du couple par les visiteurs : « La poudre est mise au feu, le feu est allumé », poursuit le correspondant, « car depuis lors, les combats n'ont pas cessé ».

16 mars, le Service d'information des Nations-unies communique : « *Le conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) constitue, par le nombre de vies perdues, la plus grave crise humanitaire dans le monde, avant même la guerre civile au Darfour [c'est tout dire !]* », a estimé Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, lors d'une conférence de presse donnée aujourd'hui au siège de l'ONU à Genève. »

Entre-temps, le feu a en effet repris en Ituri, dans le territoire de Djugu (au nord de Bunia, capitale de l'Ituri), où il brûle des villages, tue, viole. Jusqu'à début février, cela ne suscite pas de réaction au-delà des cercles initiés². De nombreuses agressions contre les **civils** hema, commises par les milices lendu du Front nationaliste et intégrationniste (FNI), sont pourtant signalées. Curieusement, peu visent les milices hema de l'Union patriotique congolaise (UPC)... Des sources locales affirment que les milices hema, quoique armées, disparaissaient avant ou au moment des attaques lendu, « laissant brûler des centaines de villages dans le territoire Djugu ».

Le 1^{er} février, Floribert Ndjabu, responsable politique du FNI, intervient sur une radio de Bunia pour désavouer ces exactions. La MONUC, qui se tenait coite depuis des semaines (d'où le soupçon, par les populations hema, de sa complicité avec le FNI), rompt le silence le lendemain et parle, enfin, des localités agressées, des morts, des femmes amenées en « esclaves sexuelles », etc. Fin février, on comptait environ 70 000 personnes déplacées dans les sites protégés – chiffre qui ne tient pas compte de celles qui ne les ont pas ralliés.

Une demi-douzaine de milices sévisent en Ituri. Elles ont signé un accord de paix en avril 2003 et renouvelé cet engagement un an plus tard. Des chefs



militaires de cinq d'entre elles, ramenés à Kinshasa, ont été nommés au rang de général (sans affectation) le 11 décembre 2004. Si l'effet attendu d'une telle procédure était l'avènement de la paix, on ne peut que constater qu'elle a produit l'inverse.

Le bureau de Bunia de l'institut de recherche Afrika Initiative Programme (AIP, Ituri Watch) pose la question dans la section de son dernier rapport (05/03) consacrée aux causes de la situation : « **Un plan de déstabilisation de l'Ituri ?** » Selon AIP, les milices hema de l'UPC-L (tendance Lubanga, proche de Kigali) ont intensifié leurs menaces à l'égard des personnels humanitaires actifs dans la région, notamment au bénéfice des populations hema. L'institut ajoute que ces mêmes milices n'ont pas opposé de résistance aux assaillants lendu qui attaquaient les villages des populations en question, tout en commettant elles mêmes des exactions sur celles-ci. Ajoutant que des sources crédibles signalent l'arrivée d'armes destinées à l'UPC-L en provenance de l'Ouganda (information non encore confirmée), l'AIP commente : « Il est difficile de savoir ce qui est réellement en train de mijoter. » L'organisation ajoute que l'UPC-L et le FNI semblent s'être coalisés, explicitement ou tactiquement, pour installer le chaos. Dans quelle intention ? Encouragés par quelles incitations, « autorisations tacites », déficits d'intervention, de volonté politique ? That is the question.

Les richesses de la région ne sont certes pas pour rien dans ses malheurs. Cependant, l'évocation de l'« achat des chefs » par diverses parties intéressées, celle d'une « main invisible » derrière l'installation du chaos s'inscrivent, explicitement ou entre les lignes, dans tous les commentaires locaux. Il ne faut pas y voir la suggestion de quelque mystérieux complot, car on comprend en les lisant que sont visés le (ou les divers éléments du) gouvernement provisoire congolais, l'Ouganda, le Rwanda, l'ONU et les acteurs occidentaux impliqués dans le processus de transition en République démocratique du Congo. Au choix. En fonction d'intérêts qui n'épousent pas celui de l'Iturien moyen.

Le 25 février, les milices du FNI ont attaqué des forces de l'ONU à une soixantaine de kilomètres à l'est de Bunia, tuant 9 Casques-bleus. Pour s'opposer à la présence de l'organisation internationale en Ituri, saper ses efforts en matière de protection des civils ? La réaction de la Monuc fut vive, jusqu'à susciter des réactions négatives de certains humanitaires pris de court dans les incidences de la riposte – et l'amertume des populations qui reprochent aux forces de la paix de n'être intervenues

énergiquement qu'une fois atteintes elles-mêmes dans leur chair.

Qui a intérêt au chaos (ce n'est pas le cas de la majorité des populations concernées) ? Il est permis de se poser la question. Comment les acteurs engagés dans l'imbroglie congolais lui ouvrent-ils un chemin ou tentent-ils de le lui fermer aujourd'hui ?

Observons que le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) souligne « la menace de "l'iturisation" du Sud-Kivu »³ – où l'activité des groupes de miliciens hutu rwandais redouble d'intensité. Américains, Belges et Français seraient en discussion sur ces questions. En vue d'adopter une approche commune ? Selon certains observateurs, ce ne serait pas acquis. Il ne serait pas inutile de demander à ces diplomates fort peu bavards ce qu'ils savent de plus que ce qu'ils disent. Notamment : qui a (re)mis le feu aux poudres en Ituri, et au-delà ? [SC]

1. Association pour la réconciliation et pour la paix en Ituri.
2. L'Abbé Alfred Buju, coordonnateur de la Commission Justice et Paix/Bunia, après avoir commenté la situation dans un document en date du 17/02, écrit : « Tout en continuant à saluer [...] les efforts de réconciliation [...], il nous paraît pourtant paradoxal de constater que face à cette situation alarmante, toutes les instances censées réagir devant de telles circonstances ont observé un silence inexplicable : le gouvernement de transition, la Monuc, la Communauté Internationale, les confessions religieuses, les organismes humanitaires, les ONG [qui] ne se sont fait voir qu'après coup, quand les violences et leurs conséquences avaient déjà produit leurs effets au plus haut degré. »
3. Voir notamment l'article de Colette Braeckman, *Retour au pays pour les ex-miliciens rwandais*, in *Le Soir* de Bruxelles, 18/03 : « La terreur règne à nouveau sur les campagnes du Sud Kivu et pousse des milliers de civils à se réfugier à Walungu [...]. Elle est quotidienne et elle a pris ces dernières semaines une âpreté nouvelle ».

BM : les masques tombent

La désignation par George W. Bush de Paul Wolfowitz comme "le" candidat US à la présidence de la Banque mondiale, et surtout son acceptation complaisante par les autres "grands" actionnaires de la Banque, achèvent d'exposer la vraie nature de cette institution : un instrument financier cyniquement au service des plus puissants.

Faucon et néo-con(servateur), Wolfowitz est le théoricien et praticien le plus célèbre d'une brutale hégémonie américaine, à base de mensonges et de négation des droits humains, comme le montre l'exécution de son œuvre la plus

chère, la guerre en Irak – source par ailleurs d'une dilapidation inouïe des biens publics. Avec lui, c'est un vrai pétrodicteur qui s'installera à la tête de la BM : parce qu'il croit à la dictature du pétrole sur les affaires du monde ; parce qu'il croit que, pour le pétrole, les États-Unis doivent imposer leur dictature au monde, et des garde-chiourme à la tête des pays producteurs de pétrole.

Mais cet asservissement de la BM à de tout autres objectifs que son slogan officiel, la « lutte contre la pauvreté », n'est pas vraiment nouveau. La fuite d'un échange de courrier électronique entre deux de ses vice-présidents (Ian Johnson, chargé du Développement durable, et Jean-Louis Sarbib, chargé de l'Afrique) l'avait déjà illustré en 1999 à propos du pétrole et du pipeline tchadiens : « Nous devons initier une discussion stratégique, à haut niveau, avec nos partenaires pétroliers » ; quant aux ONG, il s'agissait de s'employer « éventuellement, à faire quelques propositions qui pourraient les calmer » (Ian Johnson, 24/08/1999).

Dans la mise en œuvre de l'« exemplaire » loi 001 sur la répartition des revenus du pétrole tchadien, la Banque penche clairement pour la satiété du ménage Deby-Exxon, au détriment des défenseurs des droits humains comme Dobian Assingar. Aux pétroliers et aux pétrodicteurs tout l'argent du sous-sol, au peuple la répression, la ruine et la pollution.

Au même moment, l'ex-président de la BM, James Wolfensohn, commençait à entrevoir le « cœur des ténèbres » : « *Quand des personnes sont tuées dans les pays occidentaux ou au Proche-Orient, nous comptons les morts. Mais en Afrique, nous ne les comptons pas. Je trouve cela tragique, immoral, et effrayant.* » (*Le Figaro*, 04/03). Remonterait-il jusqu'aux sources du mépris occidental envers les autres civilisations ? [FXV]

L'OTAN s'impose en Afrique

Alors que le secrétaire général adjoint pour les affaires humanitaires à l'ONU, Jan Egeland, estime que depuis plus d'un an et demi 10 000 personnes meurent chaque mois victimes de la purification ethnique au Darfour ; alors que seulement 5 % des sommes promises par la communauté internationale pour le déploiement d'une force de paix consécutive aux accords entre le Nord et le Sud du Soudan ont été récoltées, alors que l'UA réclame 6 000 hommes pour désarmer les milices en RDC, l'OTAN s'apprête à envoyer entre 6 000 et 8 000



hommes... en Mauritanie. Le motif : entraînement de la NRF, la force d'intervention rapide, à la lutte contre le terrorisme (priorité sans commune mesure avec la sécurité des peuples...).

La définition de la « lutte contre le terrorisme » n'incluant pas le terrorisme d'État à l'encontre de sa propre population, la Mauritanie, futur État exportateur de pétrole, s'est vue décerner en ce domaine un brevet de bonne conduite par l'administration Bush. La France, qui voyait d'un mauvais œil le déploiement de tant de troupes US dans son pré-carré, s'était opposée au choix du terrain de jeu lors du dernier sommet de l'OTAN à Nice. Elle semble avoir été contrainte de mettre de l'eau dans son vin. [Victor Sègre]

Dubois bien protégé¹

Le 127 avenue d'Italie est depuis longtemps le foyer français de... la Congolaise industrielle des bois (CIB), l'une des plus puissantes entreprises du bois africain, très fortement liée à **Denis Sassou Nguesso**, très proche du berceau de ses guerres et de ses milices². Quoique propriété d'un Allemand, le Dr Stoll, cette société stratégique bénéficie des conseils du général français René Landrin.

Que cette antenne d'une société de droit étranger ne soit pas répertoriée au registre national du commerce représente le moindre de ses mystères. Certes, elle doit absolument s'y inscrire. Mais ce qui surprend le curieux visitant sa tanière, un immeuble d'un étage derrière la tour Super-Italie, c'est qu'elle s'y trouve en si bonne compagnie : le seul autre occupant des lieux s'appelle le Groupe d'études pour la construction, l'urbanisme, et l'aménagement du territoire (GEC). Le GEC est la société de **Michel Dubois**, le Monsieur Afrique de **Michel Rocard**.

Né en 1928, militant du PSU dès 1958 (date de la création du GEC), le « Foccart de Rocard », comme il aime se faire appeler, est un « baroudeur précoce » qui devient, « sous couvert de ses déplacements professionnels, une sorte d'agent de liaison du parti [le PSU] avec les mouvements de libération nationaux ». Il se targue d'avoir initié Jean-Christophe Mitterrand à l'Afrique. Plus tard, il présente Rocard à Mobutu³. En mars 1995, Rocard prête Dubois au candidat socialiste Lionel Jospin, au moment où le PS assène qu'il n'y aura plus de cellule africaine en cas de victoire de Jospin.

En 1997, alors que Michel Rocard est président de la commission Développement du Parlement européen, il voyage, avec Dubois, dans l'avion présidentiel Grumann d'Omar Bongo. Ils se mêlent

de la crise comorienne, côté néogaulliste. À l'été, à l'invitation de Bongo, ils se jettent dans le règlement de la crise congolaise, toujours du même côté. En novembre 1997, Michel Dubois mène les négociations avec Sassou pour la libération de sept barbouzes françaises, détenues à Pointe-Noire à raison de leurs sympathies lissoubistes. Il réussit, et souligne qu'ainsi le nouveau président congolais a marqué « son amitié pour la France, le président Jacques Chirac et Michel Rocard » (AFP, 11/11/1997). Rocard en égalerait presque en tyrannophilie son condisciple de l'ENA...

En 1998, Elf, qui a du mal à régler avec Sassou certains contentieux liés à la présidence de Lissouba, confie une mission de « bons offices » à Michel Dubois. Ce dernier, évoquant la possibilité de nouveaux emprunts de 310 millions de dollars et le rééchelonnement de la dette du pays, contribue à huiler les rouages. Rappelons qu'un rééchelonnement de dette ne peut se faire qu'avec de l'argent public... et que Dubois a été « prêté » à Jospin, devenu Premier ministre.

Fin janvier 1999, lors du nettoyage ethnique des quartiers sud de Brazzaville – début d'une longue série de crimes contre l'humanité commis par le régime Sassou, Michel Rocard annonce sur les ondes d'Africa n°1 : « *Le pouvoir de monsieur Sassou semble ouvert aux vertus du dialogue.* » La même année, il regrette au Parlement européen les noises cherchées à son ami Eyadéma par « l'unilatérale » Amnesty.

En avril 2000, les deux Michel créent Afrique Initiatives, dont ils sont actionnaires minoritaires. Les micro-crédits qu'elle octroie aux petits entrepreneurs ne peuvent que flatter l'égo des co-actionnaires : Bolloré, Total, Vivendi, Veolia, Accor, CFAO, Areva...

Revenons à la société GEC de Michel Dubois. Signe de son flair, elle a brièvement employé, en 1988, le futur Grand-Maître du Grand Orient de France (GOdF), Alain Bauer, avant son passage au cabinet de Michel Rocard. En septembre 2000, Bauer consacrera le Grand Orient du Congo-Brazzaville (GOCB), une nouvelle obédience regroupant deux cents frères résidant au Congo et dans l'Hexagone, souvent proches de l'opposition. Il lui suffira de quatre mois pour réconcilier ces opposants avec la GLNF sassouiste, en une « *franc-maçonnerie plurielle* » confortant la dictature prédatrice locale.

Le GEC est une belle affaire. Cinquante ingénieurs, brassant plus de 5 millions d'euros de CA dans l'ingénierie du bâtiment, de l'industrie, des infrastructures, des transports, de l'énergie et de l'environnement. Ses prestations de services vont des études de conception à

la maîtrise d'œuvre et à la direction de travaux, en passant par l'assistance à la maintenance et au démantèlement, ainsi que par la sécurité et la sûreté. Dans cette diversité, on repère très vite une constante : sur le carnet de commandes, la très forte présence de marchés publics. Ceux des ministères, ceux d'établissements publics comme EDF, la Poste, la RATP ou le port autonome de Paris, ceux d'innombrables collectivités locales, ceux de sociétés d'économie mixte comme la pasquaienne SEM 92, ceux de constructeurs sociaux comme l'OPAC de Paris. Le GEC est beaucoup plus discret sur ses nombreux clients en Afrique – privés ou publics.

Il est étonnant qu'une société aussi branchée que le GEC n'ait jamais fait la Une des journaux. Son nom est pourtant apparu une fois dans une autre sorte de journal. Celui que gardait durant les années 1980, dans quatre cahiers d'écoliers à spirale, un certain Joseph Delcroix, héros de l'affaire Urba, la plus connue des pompes à fric du PS. Découverts par l'inspecteur Gaudino, ces gribouillages sont la mémoire vivante du financement occulte de ce parti. L'une des obsessions des animateurs d'Urba, « récurrente dans les cahiers Delcroix, est la chasse aux "réseaux parallèles", autrement dit aux réseaux financiers non liés au courant majoritaire miterrandiste. » (*Le Monde*, 18/04/1991). En clair, pour l'Urba de Mitterrand, le GEC rocardien était la concurrence. Le nom de cette société est mentionné explicitement par Delcroix.

Urba a disparu, ses animateurs ont été condamnés. Le GEC subsiste, parfaitement inconnu du grand public et de la justice. Impuni comme les affaires du grand Jacques, l'ami de Michel Rocard ? Ou comme les crimes françafricains de Denis Sassou Nguesso, leur ami commun ? [FXV]

1. La présente salve est un résumé d'un article d'Arnaud Labrousse, *Le bois sacré de la CIB*, publié le 16/03 sur le site mwinda.org (pour la version intégrale : http://www.mwinda.org/article_nouv-site/cib.html).

2. Cf. Arnaud Labrousse et François-Xavier Verschave, *Les pillards de la forêt*, Agone, 2003, p. 150-153.

3. Sylvie Santini, dans sa récente biographie de Rocard, *Un certain regret* (Stock, 2005).

Campagne

– Avec de nombreuses ONG françaises, Survie soutient la campagne *Assez de promesses, annulons la dette !* pour une annulation immédiate de la dette des pays du Sud. Lancée en mars par Agir ici, cette campagne pointe la contra-



diction entre les objectifs officiels de réduction de la pauvreté dans le monde (dits « Objectifs du Millénaire pour le développement », OMD) et le fardeau inique de la dette. Elle dénonce aussi le fait que la soi-disant augmentation de l'aide publique au développement (APD) française provient uniquement d'un artifice comptable : chaque fois que des dettes sont annulées, le remboursement des créanciers (jamais oubliés) est compté en APD !

Contact : agirici@agirici.org Tél. 01 56 98 24 40

Bon point

– Quels que soient les calculs diplomatico-stratégiques sous-jacents, la proposition par la France au Conseil de sécurité d'une résolution rendant passibles de la Cour pénale internationale (CPI) les criminels de guerre et contre l'humanité au **Darfour** est une initiative

salutaire. Elle contrarie certes énormément les États-Unis, farouches opposants à la CPI. L'on ne sait pas encore, à l'heure où nous bouclons, s'ils oseront y mettre leur veto – favorisant ainsi ouvertement ce qu'ils ont qualifié de « génocide ».

(Achévé le 26/03/05)

ILS ONT DIT...

Françafrique

« – Vous dites l'Afrique victime d'un crime médiatique. Qui en serait l'auteur et comment cela se manifesterait-il dans les faits ?

Il n'y a pas de « complot », comme je l'explique dans le livre, mais la coïncidence de milliers de petits faits qui aboutit à un crime de « lèse image de marque » du continent. Parce que les Occidentaux méprisent les Africains, ils ne songent même pas à l'argent qu'ils pourraient gagner en investissant chez eux. [...]

– Depuis la chute du Mur de Berlin, une partie des Africains estime que la fin de la Guerre froide a fait des heureux partout, sauf en Afrique. Êtes-vous de cet avis ?

Oui et non. [...] Le « boom » de la démocratie (élections libres, pluralisme politique, liberté de la presse, etc.) qui a suivi la fin de la Guerre froide n'est pas en soi un mal. [...] Mais il a eu des effets néfastes, notamment là où l'autoritarisme étatique seul permettait de faire vivre les gens ensemble. J'ai cité la Yougoslavie, mais j'aurais pu citer de même bon nombre de pays africains dans lesquels sont mêlés des gens d'origines très diverses. Ce qui me frappe en Afrique est, finalement, l'impact relativement mesuré de l'ouverture pourtant brutale de la « boîte de Pandore » : on vous a imposé la démocratie en un peu plus d'une décennie et, malgré cette extrême brutalité, vous n'avez connu qu'un véritable drame ethnique, celui des Hutus et des Tutsis. [...]

– Au-delà des médias, vous n'êtes pas tendre vis-à-vis des institutions internationales et de Transparency International. Que leur reprochez-vous par rapport au sous-développement de l'Afrique ?

Tout simplement, de participer au crime médiatique contre l'Afrique que je dénonce. En ce qui concerne Transparency International, ma dureté est justifiée : ses classements de pays corrompus sont fallacieux et aboutissent à passer sous silence la grande corruption occidentale. [...]

– Quand vous parlez de crime contre l'Afrique, l'on peut déduire que vous considérez les Africains comme de simples victimes qui ne sont ni responsables, ni coupables de tout ce qui leur arrive. Est-ce le cas et sur quoi se fonderait votre conviction ?

Compte tenu de ce qui leur est arrivé dans le passé, on ne peut raisonnablement pas dire que les Africains sont responsables de leur pauvreté actuelle. [...] J'attends des contradictions scientifiques et non des anathèmes venant de gens qui, pour la plupart, « vivent » de l'afro-pessimisme comme d'une sorte de rente...

– Quelles sont selon vous les vraies causes du retard de l'Afrique sur le reste du monde ?

Le manque d'investissements étrangers. C'est d'ailleurs pourquoi j'accuse les médias occidentaux de « crime », car, en

grande partie, ce manque d'investissements leur est dû. [...]

– Vous semblez d'un optimisme que l'on trouve rarement même au sein des communautés africaines lorsque vous évoquez les chances de l'Afrique de s'en sortir. Quel est le ressort de votre optimisme ?

Les Africains eux-mêmes. Car, face aux difficultés innombrables que vous devez surmonter, vous vous développez avec un rare sens de l'adaptation des réponses qui vous sont propres. Regardez la démographie : vous avez multiplié votre nombre d'habitants par quatre depuis les Indépendances avec des moyens, notamment sanitaires, que le monde entier considère comme dérisoires. Idem en ce qui concerne la lutte contre l'analphabétisme. Idem en ce qui concerne le manque d'investissements productifs : vos formidables secteurs informels ont secrété des PME en masse, capables de produire avec très peu de capitaux. [...]

– Le Cameroun [...] a-t-il les moyens matériels et humains de devenir à plus ou moins long terme un « dragon » africain ?

Je pense que le Cameroun sera l'un des tout premiers pays d'Afrique subsaharienne francophone à émerger. Son PIB a aujourd'hui dépassé celui de la Côte d'Ivoire, sa population est dynamique et économe et le pays est politiquement apaisé et stable. [...] » (**Christian d'ALAYER**, ex-rédacteur en chef de *Jeune Afrique*, présentant son livre *Un crime médiatique contre l'Afrique. Les Africains sont-ils tous nuls ?* Interview au *Messenger* du 28/01)

[Tout en paraissant se démarquer du racisme et de « l'afro-pessimisme » qui imputent à une nature africaine particulière la responsabilité des conditions de vie dramatiques vécues par un grand nombre de populations du continent, Christian d'Alayer en épouse finalement les présupposés : une vision essentialiste qui ne voit « les Africains » que pris comme un tout, sans distinction entre dominants et dominés, et l'application de critères « qui [leur] sont propres » pour juger des questions de développement ou de démocratie

Comment s'étonner dans ces conditions de retrouver sous sa plume la thèse de Lugan (idéologue aux prétentions africanistes proche de l'extrême droite et défenseur de la notion de « race ») selon laquelle le génocide au Rwanda (à nouveau qualifié ici de « drame ethnique ») est dû à une démocratisation imposée par l'Occident aux Africains ? Ce n'est rien moins qu'un crachat sur la mémoire de tous les démocrates rwandais qui ont payé de leur vie leur opposition à la dictature ethniste d'Habyarimana, crachat qui trouve naturellement son prolongement dans le regret de « l'autoritarisme étatique » et dans la caractérisation du régime de Biya comme « apaisé et stable ».

L'ennemi, ce ne sont donc pas les dictateurs soutenus par la France, mais les ONG qui dénoncent leur corruption, coupables de crime de « lèse-image de marque » de la Françafrique. Si d'Alayer évoque (allusivement) des responsabilités occidentales dans la « pauvreté actuelle » de l'Afrique, ce n'est que pour les refouler « dans le passé ». Le véritable crime d'aujourd'hui ? Les patrons occidentaux ne songeraient pas suffisamment à faire du profit en Afrique ! Bouygues et Bolloré en rient encore. –VSJ



Mémoire

« Au sortir de la crise rwandaise, la France s'est efforcée de faire toute la lumière sur les événements tragiques survenus en avril 1994. Une mission d'information parlementaire, présidée par M. Quilès, a été créée en 1998 [donc pas précisément « au sortir de la crise rwandaise », mais bien quatre ans après suite aux révélations du journaliste Patrick de Saint-Exupéry dans *Le Figaro*] pour répondre à l'ensemble des interrogations suscitées par l'engagement de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Cet effort de vérité, qu'aucun autre pays n'a mené de manière aussi approfondie a permis de restituer toute la complexité des facteurs qui ont mené à la tragédie d'avril 1994.

Les conclusions de cette mission rappellent que la France a été le pays le plus actif non seulement pour tenter de prévenir le drame de 1994, mais également pour mobiliser la communauté internationale afin de venir en aide aux victimes du génocide. [...] la France s'est très tôt investie dans les efforts pour s'efforcer d'enrayer la montée des tensions dans ce pays, qui avait déjà connu de graves violences intercommunautaires au cours des années 70. [Le préfixe « inter- » suggère une réciprocité qui n'a pas eu lieu] [...] Cette politique s'est traduite par des contacts réguliers avec l'ensemble des forces politiques rwandaises, et en particulier avec le Front patriotique rwandais (FPR). [...] C'est dans ce cadre que la France, ainsi que d'autres acteurs de la communauté internationale, ont cherché à dissuader le FPR de lancer une offensive militaire sur Kigali, qui aurait inmanquablement entraîné des centaines de milliers de personnes sur les chemins de l'exode : ce qui s'est, malheureusement, effectivement produit en avril 1994. [...].

Au moment du déclenchement des massacres [le mot « génocide » semble décidément trop difficile à écrire...], il n'y avait sur le terrain aucun soldat français autre que ceux de l'opération Amaryllis [...] Si cette opération [Turquoise] n'avait pas eu lieu, on peut imaginer que des centaines de milliers de Rwandais se seraient réfugiés au Zaïre ou au Burundi voisins, avec les conséquences que l'on peut imaginer pour la stabilité de ces pays [C'est précisément ce qui s'est passé !] [...] L'opération Turquoise n'a jamais failli à son devoir de neutralité et n'a jamais eu d'autre objectif que de sécuriser les populations civiles pendant la poursuite des combats militaires. » (Ministère des Affaires étrangères, réponse à une question du 13/04/2004 de Chantal Robin-Rodrigo, députée socialiste des Hautes-Pyrénées, concernant les accusations de Paul Kagame sur le rôle de la France dans le génocide du Rwanda. Publiée au JO du 18/01/2005)

[Cette présentation est un condensé de confusion négationniste. Premièrement, assimiler le (soi-disant) travail de prévention du génocide à des contacts diplomatiques avec le FPR suggère la responsabilité de ce dernier et exonère les réels promoteurs du génocide. Le MAE continue donc de considérer le génocide comme un dommage collatéral de la guerre FPR/FAR (Force armée rwandaise). On se souvient en outre que la France, loin de rechercher l'apaisement, a dirigé une guerre totale contre le FPR, favorisant la dérive des ultras du régime Habyarimana vers la préparation du génocide. Par ailleurs, évoquer, concernant avril 1994, les « centaines de milliers de personnes sur les chemins de l'exode » et non les centaines de milliers de victimes du génocide, relève de la provocation pure et simple.

Les critiques formulées par le rapport Quilès en 1998, pourtant soigneusement mesurées, semblent donc définitivement enterrées au profit du déni le plus arrogant. Jusqu'à prétendre qu'aucun autre pays n'est allé aussi loin dans la recherche de la vérité ! Les sénateurs belges, qui sont allés bien plus loin que nos parlementaires, apprécieront. Concernant l'absence de soldats français début avril, ce point est contredit entre autres par les témoignages recueillis par la journaliste belge Colette Braeckman et par le commandant des forces de l'ONU, le général Roméo Dallaire lui-même. De plus, la présence de militaires français sur le terrain n'épuise pas, loin s'en faut, la question de la complicité de génocide, par un soutien financier, diplomatique, médiatique et militaire multiforme.

Sur Turquoise enfin, l'affirmation selon laquelle l'opération répondait à un « devoir de neutralité » et n'avait « jamais eu d'autre objectif que de sécuriser les populations civiles pendant la poursuite des combats militaires » est non seulement un mensonge éhonté – puisque Turquoise visait à sauver la mise à l'armée et au régime génocidaires –, mais est encore en parfaite contradiction avec l'assertion initiale selon laquelle il s'agissait de « venir en aide aux victimes du génocide », sauf à confondre délibérément, ce qui est manifestement le cas, le conflit militaire et le génocide. – VS]

« Pétain : "Moi j'ai la Shoah sur la conscience, mais j'ai quand même gagné la bataille de Verdun ! cher François..."

Mitterrand : "Moi j'ai le génocide au Rwanda sur la conscience, mais j'ai quand même gagné la bataille de l'abolition de la peine de mort, en métropole seulement, c'est vrai, mais c'est déjà pas mal, n'est-ce pas, cher ami..."

Pétain : "Ah ! mon cher François, vous me valez bien, si j'ai bien compris !..."

Mitterrand : "Et j'en suis fier... pourquoi croyez vous, mon Maréchal, que je vous ai déposé une fleur, ici, régulièrement, sur votre tombe ?"

Pétain : "Ah ! mon cher François ! Ce que j'ai toujours apprécié chez vous, c'est votre force tranquille !"

Mitterrand : "Mais, mon cher maître, elle vient de la même terre que la vôtre !... elle ne ment pas !"

Pétain (soudain tout rigolard) : "Radio Paris ment [bis], radio Paris est allemand !" (éclats de rire de nos Grands morts)

Mitterrand : "RTLM [Radio Mille collines] vous baise ! [bis], RTLM est française !" (éclats de rire redoublés de nos Grands morts) » ("Gaspard H", contributeur à un forum hébergé par *Le Monde*).

[Ce dialogue est le dernier (?) acte d'un échange internautique, sur un forum abrité par *Le Monde*. L'auteur s'était permis d'évoquer le rôle de François Mitterrand dans le génocide des Tutsi lors d'une discussion concernant les mœurs politiques en France. Un contributeur, affable sur l'affaire Gaymard, lui a conseillé de s'occuper des vivants et de laisser l'avenir s'occuper du « mort » (Mitterrand), dont l'« innocence n'a jamais fait de doute » ; point de vue étayé par un certain nombre d'inepties, dont la moindre n'est pas de qualifier le FPR de « mouvement noir le plus raciste du continent africain, coresponsable du génocide ». Ce propos négationniste – très proche du vocabulaire des officiers pro-Hutu Power entourant Mitterrand durant le génocide – a été laissé sur le forum, mais la réponse suivante a été censurée par le "modérateur" du *Monde*. Gaspard H. proposait, par ce faux dialogue, de laisser « nos grands morts de la patrie discuter en paix à titre posthume ». – Pierre Caminade]

« Des historiens contre la loi du 23 février 2005.

La loi du 23 février 2005 «portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés» a des implications sur l'exercice de notre métier et engage les aspects pédagogiques, scientifiques et civiques de notre discipline.

Son article 4 dispose : "Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. »

Il faut abroger d'urgence cette loi,

– parce qu'elle impose une histoire officielle, contraire à la neutralité scolaire et au respect de la liberté de pensée qui sont au cœur de la laïcité.

– parce que, en ne retenant que le "rôle positif" de la colonisation, elle impose un mensonge officiel sur des crimes, sur des



massacres allant parfois jusqu'au génocide, sur l'esclavage, sur le racisme hérité de ce passé.

– parce qu'elle légalise un communautarisme nationaliste suscitant en réaction le communautarisme de groupes ainsi interdits de tout passé.

Les historiens ont une responsabilité particulière pour promouvoir des recherches et un enseignement :

– qui confèrent à la colonisation et à l'immigration, à la pluralité qui en résulte, toute leur place.

– qui, par un travail en commun, par une confrontation entre les historiens des sociétés impliquées rendent compte de la complexité de ces phénomènes.

– qui s'assignent pour tâche l'explication des processus tendant vers un monde à la fois de plus en plus unifié et divisé. »

(**Claude LIAUZU**, professeur émérite à l'université Denis Diderot-Paris 7 ; **Gilbert MEYNIER**, professeur émérite à l'université de Nancy ; **Gérard NOIRIEL**, directeur d'études à l'EHESS ; **Frédéric RÉGENT**, professeur à l'université des Antilles et de Guyane ; **Trinh VAN THAO**, professeur à l'université d'Aix-en-Provence ; **Lucette VALENSI**, directrice d'études à l'EHESS. **Pétition** à demander, signer et envoyer à cliauzu@tiscalia.fr).

[Cf. Billets n°134, Ils ont dit, citant Olivier LE COUR GRANDMAISON.]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

La Lettre du Continent, *Big business pour Bolloré à Abidjan*, 24/02 : « Saga [groupe Bolloré] CI (Manutention) a réalisé un bénéfice net de 9 milliards FCFA malgré la crise et les perspectives 2005 sont encore plus radieuses avec la création d'un nouveau quai – le quai 25 – pour traiter exclusivement les conteneurs de l'armée française. »

[Ah ! La guerre, gross malheur !]

Le Canard enchaîné, *L'appartement d'un émule africain de Gaymard*, 16/03 (Jean-François JULLIARD) : « Ce n'est pas tout à fait du Gaymard, mais c'est presque aussi grand : un luxueux appartement de 550 m² (dont 100 m² de terrasse), à quelques encablures de l'Arc de Triomphe, abritant un haut personnage de l'État. À ceci près qu'il s'agit de l'État du Congo et que le propriétaire des lieux est le neveu et proche conseiller de son président, Denis Sassou Nguesso. Selon les chiffres des agences immobilières proches, le logement peut être évalué entre 2,5 et 3 millions d'euros.

Depuis que Wilfrid Nguesso et sa famille se sont installés dans cet immeuble cossu de Courbevoie, au pied de la Défense, les voisins ne s'ennuient pas : allées et venues d'ouvriers, percement de murs, vacarme d'outillages en tout genre, livraison de tapis, de bibelots, d'équipements électroniques, de hi-fi, de télévisions à écran plasma, de tonnes de marbre (destinées à recouvrir le sol), de boiseries précieuses, etc.

C'est que des travaux d'urgence s'imposaient : en prenant possession d'un étage entier, le neveu du président se retrouvait à la tête d'un modeste pied-à-terre comprenant 12 chambres, 7 cuisines et 9 salles de bains. Un dédale de pièces qu'il a bien fallu regrouper et embellir.

Mesquins, les copropriétaires ont râlé. [...] Sujet de nervosité : la présence, la nuit, dans le parking, d'un vigile et de son molosse non muselé. Ils veillent sur la demi-douzaine de voitures de luxe garées là par le neveu Nguesso (Porsche, Mercedes, BMW, Jaguar, ainsi qu'une somptueuse Aston Martin DB9).

[...] Le propriétaire de ces bolides [...] fait la sourde oreille face aux plaintes [...] des dormeurs réveillés par quelques fêtes nocturnes et tonitruantes. Quant à la police, elle avoue son impuissance : Nguesso bénéficie d'une protection digne d'un diplomate. Ce brave neveu n'a-t-il pas été, en juillet dernier, l'un des principaux organisateurs de la rencontre, à Paris, entre Chirac et Sassou Nguesso ? [...] En outre, Wilfrid Nguesso joue un rôle important dans le business franco-congolais : il dirige la

Société congolaise de transports maritimes, qui a pour partenaires le pétrolier Total ainsi que le groupe Bolloré et quelques autres.

Cela justifie un joli train de vie et certaines libertés prises avec la loi française. Pour un pays bien pourvu en or noir mais classé parmi les plus pauvres du monde (en termes de richesse par habitant) et où l'espérance de vie dépasse à peine 48 ans, la réussite de ce neveu du président est un puissant réconfort. »

[Ce qui étonne le plus, ce n'est pas le pillage sans limites du Congo-Brazzaville par le clan Sassou Nguesso, c'est l'incroyable impudence que lui confère l'impunité. Denis Sassou Nguesso déclarait récemment à Jeune Afrique-L'Intelligent (30/01) : « La richesse produite au Congo est tout entière contenue dans son budget, auquel chaque élu du peuple a accès pour vérification et approbation – ou refus. [...] Il n'existe aucune répartition occulte de l'argent public. » Wilfrid Nguesso n'est que l'une parmi d'autres des preuves vivantes du contraire. Il a fastueusement fêté le premier anniversaire du parti qu'il a fondé, « Nouvelle espérance » – une conception assez jet set de l'avenir politique de son pays, sur un fond de « business » qui sied parfaitement à Jacques Chirac. – FXV]

Darfour

Le Figaro, *Darfour : le milicien qui accuse Khartoum*, 04/03 (Patrick de Saint Exupéry) : « Sur fond de crimes contre l'humanité commis au Darfour soudanais, le jeu diplomatique patine. Depuis la remise au Conseil de sécurité, début février, d'un terrible rapport d'enquête réalisé par cinq juges internationaux nommés par l'ONU, le dossier n'a pas progressé d'un pas. Secrétaire-général de l'ONU, Kofi Annan a supplié à plusieurs reprises les pays membres : « Une fois de plus, lançait-il voici encore quelques jours, j'appelle le Conseil de sécurité à agir d'urgence pour stopper les crimes et les souffrances au Darfour. » Ses appels se sont jusqu'ici heurtés à un mur d'égoïsme, le dossier mettant en cause les intérêts de plusieurs États. Favorables au principe de sanctions, les États-Unis – appuyés pour différentes raisons par la Chine et l'Algérie – se refusent ainsi à envisager une saisine de la Cour pénale internationale (CPI) [...]

La pression monte pourtant peu à peu. [...] Human Rights Watch (HRW)¹ vient de rendre public l'enregistrement vidéo d'un haut dirigeant des milices Janjaweed, responsables de nombreuses exactions dans le Darfour. Recueilli en septembre 2004, le témoignage de Musa Hilal, considéré comme l'un des principaux dirigeants des sanglantes milices, **met en cause le gouvernement de Khartoum**. Selon [...] ce dernier], « tous les combattants sont dirigés, sur le terrain, par de hauts



commandants militaires [...] Ces gens reçoivent des ordres du centre du commandement occidental et de Khartoum ». Pour HRW, Musa Hilal est « un homme dangereux pour le gouvernement soudanais » car « son témoignage pourrait être très intéressant devant la Cour pénale internationale ».

Les allégations de cet homme, soupçonné de nombreuses exactions bien qu'il s'en défende, sont confirmées par plusieurs documents [...]. Dans une note datée du 13 février 2004 et émanant du bureau d'une sous-préfecture du Nord-Darfour, les autorités prient ainsi toutes « les unités de sécurité de la localité d'autoriser la poursuite des activités des moudjahidins et des volontaires placés sous le commandement du Cheikh Musa Hilal dans les régions du Nord-Darfour afin de répondre à leurs besoins vitaux ». [...]

1. <http://hrw.org>

[Ni de « terribles rapports », ni les supplications d'Annan (qui bénéficie pourtant d'une tribune enviable) ne semblent susceptibles de démonter (dans tous les sens du terme !) « le mur d'égoïsme » derrière lequel s'abritent les intérêts des États. Tous les États... Comme pour le Rwanda, il n'y en a pas un seul qui ose se rebiffer sérieusement, quitte à se rendre ridicule aux yeux du « réalisme diplomatique » qui autorise ce dossier à faire du sur place. Ma « naïveté » m'interdit d'abandonner l'espoir : que l'un ou l'autre ébranle la tour de verre new-yorkaise, y crie à la face du monde qu'il ne peut se sentir à l'aise dans une institution (dont l'affaire relève) qui traite 70 000 morts et 1,6 million de déplacés comme quantité négligeable. En attendant, quelques organisations comme HRW fournissent de quoi susciter un tel acte de courage politique. — SC]

Médias

Charlie Hebdo, *La France n'a plus les moyens de jouer les bons pères de famille en Afrique*, 23/02 (Marianne DAUTREY et Vincent RIGOLET) : « Il y a suffisamment d'opérations pour faire autre chose ailleurs dans le monde », disait Michèle Alliot-Marie jeudi dernier pour annoncer que, sauf demande expresse de maintien de la part de la Côte d'Ivoire, de l'ONU et de l'UE, la France retirerait ses troupes de Côte d'Ivoire. La France délaisse son « pré carré » et celui-ci la rejette.

Antoine Glaser, rédacteur en chef de *La Lettre du Continent*, journal qui, depuis 1985, informe scrupuleusement de tous les soubresauts politiques, économiques et sociaux en Afrique [...] analyse les causes de cette rupture.

Charlie Hebdo : *Tout le monde savait Eyadema malade depuis longtemps. Personne n'a anticipé la crise de succession. Pas même en France ?*

Antoine Glaser : [...] Comme elle n'avait pas d'alternative, elle a fermé les yeux. Pire : elle n'a jamais soutenu les condamnations de l'UE [...]. La France [...] endosse un rôle de bon père de famille qu'elle n'a plus les moyens d'honorer.

C.H. : *Elle en peut plus ou elle ne veut plus jouer ce rôle ?*

A.G. : Les deux. L'Afrique n'est plus un enjeu majeur pour personne, pas même pour la France. [...]

[Le carnet d'adresses de Charlie Hebdo évolue étrangement. Aller dénicher le rédacteur en chef de *La Lettre du Continent* n'est pas le réflexe spontané qu'on attendrait d'un journal qui se veut contestataire. Encore moins spontanément vient à l'esprit l'adverbe « scrupuleusement » pour décrire le travail de cette publication, réservée, rappelons-le à ceux qui peuvent s'offrir un abonnement à 620 euros par an (presque 10 fois celui de Charlie, pour beaucoup moins de pages...).

Plus grave, on retrouve dans l'interview cette vieille tarte à la crème française selon la quelle l'Afrique n'intéresserait plus aucune puissance impérialiste. On la trouvait déjà sous la plume de Glaser et Smith dans *L'Afrique sans Africains*, en 1994, pour disculper la France du triste rôle joué au Rwanda. Saluons aussi l'art de la litote à l'œuvre dans des formules comme : la France « a fermé les yeux » ou « n'a jamais soutenu les condamnations de l'UE ». C'est fou ce qu'un « bon père de famille », aveugle et désintéressé, peut faire comme dégâts.

Signalons enfin que l'un des intervieweurs, Vincent Rigoulet, a connu un curieux intermède dans sa carrière de journaliste (précédemment au Monde) : il est devenu pendant plus d'un an le conseiller et le porte parole du sergent IB, « père » de la rébellion ivoirienne. Une fonction étonnante, qui supposerait normalement une période sabbatique avant de renouer officiellement avec la déontologie journalistique. — VS]

Polynésie

Tahitipresse, *Blocage de la zone portuaire par le GIP...* 24/03 : « Le gouvernement de Polynésie a, dans un communiqué, réagi au blocage de l'entrée de la zone portuaire de Papeete [par des] agents du GIP (Groupement d'intervention de la Polynésie).

[...] "Suite à la déclaration solennelle du Président du pays [le 23/03] concernant la rébellion d'une faction minoritaire au GIP, Léonard Puputauki et Yannick Boosie ont pris la lourde responsabilité d'organiser le blocus du Port autonome de Papeete, poumon économique du Pays. Ils sont donc passés de la contestation à l'insurrection", indique le gouvernement dans un communiqué. Et celui-ci d'ajouter : "Face à cette situation qui menace les intérêts vitaux de la Polynésie et le ravitaillement des Polynésiens, le Président du Pays a saisi les autorités compétentes de l'État.

[...] Le Conseil des ministres, dans un ultime communiqué, exige pour sa part "que soient prises des mesures de licenciement pour rébellion, appel à la sédition et refus d'obéissance à l'encontre de Léonard Puputauki et Yannick Boosie". »

[Par son comportement, le GIP refuse depuis le 11 mars la nomination de Robert Maker à sa tête par le gouvernement Temaru. Le GIP confirme ainsi son rôle de milice au service personnel de l'ex-président polynésien Gaston Flosse. L'insurrection monte en puissance de façon inquiétante. « Le GIP compterait aujourd'hui 1 263 employés » (Nouvelobs.com, 26/03). Rappelons que cette milice est fortement soupçonnée d'être allée jusqu'à l'assassinat d'un journaliste fin 1997 (cf. Billets n°131, À fleur de presse).

Le pouvoir du Pays d'Outre Mer (POM), en interpellant le haut-commissaire et le procureur de la République, a placé l'État et la Justice français face à leurs responsabilités. La ministre Brigitte Girardin s'enfoncera-t-elle encore dans une stratégie putschiste en refusant de faire son devoir ? — PC]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €
(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

Impunité

Le Canard enchaîné, Ici l'ombre !, 23/03 : « Ceux qui pensent que les juges [...attendent Jacques Chirac] à la fin de son mandat présidentiel avec un tombereau de mises en examens se trompent. Le cas Chirac se résume aujourd'hui à celui d'une unique employée fictive de la Mairie de Paris qui était payée moins de 20 000 F par mois. [...] De toutes ces histoires (lycées, HLM, imprimerie municipale, emplois fictifs, électeurs fantômes...), Chirac est sorti judiciairement indemne. Les juges

viennent même de lui faire grâce de ses frais de bouche [...] et de ses billets d'avion payés en liquide. »

[Juridiquement indemne et électoralement réélu : les principes de droit et de démocratie ont fait « pssschit ! » devant les réseaux judiciaires de Jacques Chirac – alors qu'il est au cœur de plusieurs systèmes de détournement dépassant largement le milliard d'euros. Pour ne parler que des affaires franco-françaises... Si l'on ajoutait le pillage opéré par la Françafrique, dont il est le parrain depuis trente ans (Elf, Congo-Brazzaville, Togo, Cameroun, etc., etc.) on crèverait (en silence) tous les plafonds. – PC]

LIRE

La Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsi propose (détails in *Billets* n°133, p. 10) :

L'horreur qui nous prend au visage

L'État français et le génocide au Rwanda
Coordonné par Laure Coret et François-Xavier Verschave
Karthala, 2 février 2005, 588 p., 32 €

Géraud de La Pradelle

Imprescriptible

L'implication française dans le génocide tutsi
portée devant les tribunaux
Les arènes, 2 février 2005, 188 p., 19,90 €

Anténor Firmin, *De l'égalité des races humaines (Anthropologie positive)*, 1885. Nouvelle édition présentée par Ghislaine Géloin, L'Harmattan, 2003.

Dans la présentation qu'elle fait de cette œuvre capitale, Ghislaine Géloin écrit : « On peut se demander pourquoi une œuvre aussi importante dans la pensée raciale du XIX^e siècle et dans l'histoire du racisme de nos sociétés modernes a été aussi peu commentée lors de sa parution et progressivement occultée, du moins en France. Pourquoi une chape de silence a-t-elle enveloppé cette œuvre ? [...] On peut se demander pourquoi l'essai de Gobineau, Essai sur l'inégalité des races humaines, auquel De l'Égalité des races humaines était une réponse sans appel – une contre-offensive – a été régulièrement réédité et est entré dans la Pléiade en 1983 malgré des théories scandaleuses et périmées. »

Bien plus qu'une réponse à Gobineau, jugé simplement un « esprit malade » pour ses ratiocinations, l'essai d'Anténor Firmin est une réfutation de l'idéologie européenne destinée à justifier le « crime irrémédiable » de la colonisation. En 1885, le congrès de Berlin, par un dépeçage qu'Anténor Firmin appelle « la curée », décide de l'avenir de l'Afrique. Venu à Paris pour parfaire ses connaissances en droit, Anténor Firmin, brillant intellectuel haïtien, autodidacte à la culture encyclopédique, découvre les théories racistes de la Société d'anthropologie. Il se consacre alors à la rédaction de cet essai. Son entreprise consiste à montrer, en passant en revue les principaux systèmes de pensée qui prétendent fonder une anthropologie raciste, que leurs conclusions n'ont pas d'autre contenu que leurs postulats, lesquels se réduisent à un seul : la supériorité des humains dont l'épiderme est non pigmenté sur les autres, affirmation sans fondement rationnel.

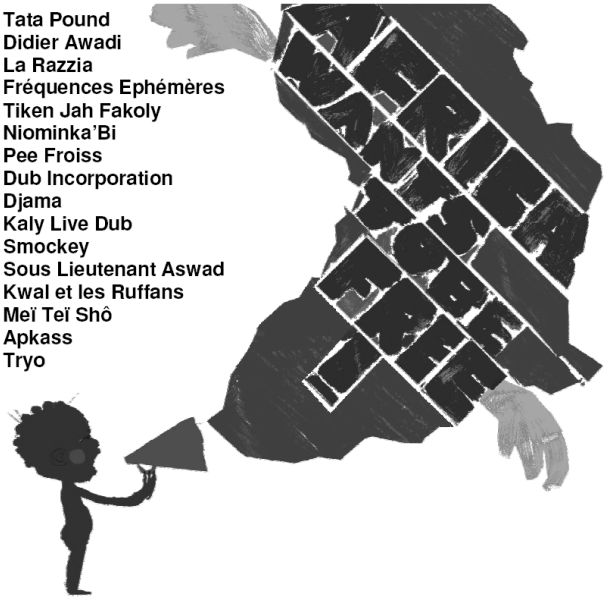
Comme le rappelle Ghislaine Géloin : « Si le concept de race a été évacué des sciences humaines, interdit en biologie [...], l'idée de race continue, elle, à avoir de beaux jours devant elle [...]. Racisme biologique ou génétique, racisme institutionnel, racisme de préjugés, racisme de comportement, racisme culturel, montrent bien la survivance de la pensée inégalitaire dans toutes les sociétés et aucune n'est épargnée. »

À côté de réfutations qui n'ont pour elles que leurs bons sentiments et leur bienveillance paternaliste, l'essai d'Anténor Firmin est « un document exceptionnel, d'une rigueur impeccable ». Publié en 1885 à Paris, dans l'indifférence totale, il est aujourd'hui la pensée la plus neuve qu'on puisse lire sur un sujet qui, loin d'être périmé, est toujours d'une actualité brûlante. Cet essai, enfin vulgarisé, permet de mettre un point final à bien des discussions oiseuses. [OT]

CD Africa wants to be free

Une compilation de soutien à l'association Survie

Tata Pound
Didier Awadi
La Razzia
Fréquences Ephémères
Tiken Jah Fakoly
Niominka'Bi
Pee Froiss
Dub Incorporation
Djama
Kaly Live Dub
Smockey
Sous Lieutenant Aswad
Kwal et les Ruffans
Mei Teï Shô
Apkass
Tryo



16 artistes français et africains contre la dictature et le néocolonialisme !
12 €, franco de port à Survie, ou distribué par Harmonia Mundi

François-Xavier Verschave

De la Françafrique à la mafiAfrique

Éd. Tribord, octobre 2004, 3,00 €

Ce petit livre est tiré d'une conférence-débat de 3 heures avec des étudiants n'ayant aucune idée des thèmes abordés depuis 11 ans dans ces *Billets* : la Françafrique, la mondialisation de la criminalité économique et politique (paradis fiscaux, instrumentalisation de l'ethnisme et de la terreur), la revendication de biens publics mondiaux, etc. De style oral, avec à la fin une série de questions et de réponses, l'ouvrage permet une entrée aisée dans tous ces enjeux auxquels l'association Survie a résolu de se confronter.

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Lounis Aggoun (LA), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Christian Loubier (CL), Sisulu Mandjou Sory (SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

Ont aussi participé : Antoine Lecanut (AL), François-Xavier Verschave (FXV), Comi M. Toulabor (CT).

Coordination : Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris –
Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : avril 2005 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€) ; Faible revenu : 16€ –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
<http://www.survie-france.org> – survie@wanadoo.fr